

Loi sur les télécommunications

Publication des numéros courts attribués

L'Office fédéral de la communication (OFCOM) publie comme suit les numéros courts:

Numéro court	Titulaire (<i>Catégorie</i>)
19991	Verein Bula 2008, c/o Geschäftsstelle Contura 08, Schaffhauserstrasse 43, Postfach 321, 8042 Zürich

Une liste complète des numéros courts attribués peut être consultée sur notre site Internet à l'adresse suivante: <http://www.ofcom.ch> (numérotation et adressage)

Selon l'art. 27 de l'ordonnance sur les ressources d'adressage dans le domaine des télécommunications (ORAT)¹,

Il incombe au fournisseur de services de télécommunication par l'intermédiaire duquel le titulaire du numéro court propose son service d'informer les autres fournisseurs de services de télécommunication, au moins 60 jours à l'avance, de la mise en service de nouveaux numéros courts.

Les autres fournisseurs de services de télécommunication doivent offrir l'accès aux numéros courts à leurs abonnés au plus tard à la date de mise en service communiquée.

Renseignements:

Office fédéral de la communication
Services de télécommunication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Claude-André Polier
Tél. 032 327 55 67

¹ RS 784.104

Loi sur les télécommunications. Publication des numéros courts attribués

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.02.2008
Date	
Data	
Seite	1259-1259
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 493

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.